

# Enquêter sur l'antisémitisme : autopsie d'un mauvais sondage

Par **Nonna Mayer** et **Vincent Tiberj**

POLITISTE, SOCIOLOGUE

Commandé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, un sondage sur l'antisémitisme à l'université comporte de multiples biais et erreurs – que cela soit dans la constitution de son échantillon ou dans les questions elles-mêmes – et vient s'inscrire dans la thèse de la « nouvelle judéophobie » de Taguieff, à rebours des conclusions scientifiques. Dans un contexte où le débat public s'est droitisé et la science est attaquée, ce sondage intervient de manière maladroite et dangereuse.

Depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023 et la riposte israélienne à Gaza, les actes antisémites ont connu en France une augmentation spectaculaire. Le nombre de faits recensés par la DNRT au Ministère de l'Intérieur, soit les plus graves faisant l'objet d'un dépôt de plainte, atteignait 1676 fin 2023, niveau quatre fois supérieur à celui de 2022. En 2024 on en comptait encore 1570, et 646 sur les six premiers mois de 2025, chiffre plus de deux fois supérieur à celui du premier semestre 2023. Dans le même temps, l'indice de tolérance envers la minorité juive, mesurant le rejet des principaux stéréotypes antisémites dans l'opinion, a reculé de 3 points entre 2022 et 2023, ne remontant que d'un point en 2024.

L'université n'est pas épargnée. Les manifestations étudiantes de soutien à la population palestinienne ont parfois glissé de la critique d'Israël à une essentialisation des Français juifs, assimilés dans leur ensemble à des soutiens d'Israël, du sionisme et de la politique meurtrière de Benjamin Netanyahu. De nombreux actes de boycott ou d'intimidation d'étudiantes et d'étudiants juifs se multiplient, comme à Paris 1, à Lyon 2 ou à Paris 8.

Dans un tel contexte, mieux cerner l'antisémitisme est une priorité. Dans le sillage des Assises de l'antisémitisme, une loi qui renforce les dispositifs de prévention, de signalement et de suivi des actes antisémites et racistes dans l'enseignement supérieur est votée (Loi n° 2025-732 du 31 juillet 2025). En avril 2025, en partenariat avec la Dilcrah et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche annonce le lancement de travaux scientifiques portant sur la question de l'antisémitisme dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que la création d'un comité de pilotage chargé de suivre l'avancement de ces travaux.

Une équipe du Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) est mandatée pour conduire une étude scientifique sur les perceptions, les expériences et les dynamiques liées à l'antisémitisme au sein de l'ESR. Le sondage administré en ligne par l'Ifop depuis le 18 novembre auprès des personnels de tous les établissements scientifiques en est l'aboutissement. L'intention est louable, mais le sondage pose plusieurs problèmes de méthode et son cadrage interroge dans un contexte où le conflit israélo-palestinien polarise les débats et où l'université, la science et tout particulièrement les sciences sociales sont régulièrement attaquées.

Une première série d'erreurs porte sur la constitution de l'échantillon. La première est d'avoir adopté la voie hiérarchique pour informer du sondage. Un courrier signé par Jean-Luc Moullet, directeur général de la recherche et de l'innovation, demande aux présidences d'université et d'organismes de recherche de relayer et d'inciter leurs personnels et étudiants à participer, jetant un doute sur l'indépendance de la démarche. Pourquoi ne pas reproduire le dispositif de [l'enquête ACADISCR](#) – dont l'objectif est de mesurer les « traitements inégalitaires et les discriminations dans le monde académique » ? Celle-ci se déroule dans un climat apaisé, notamment parce que l'indépendance de l'équipe en charge n'est pas mise en doute.

Choisir la voie hiérarchique risque aussi de biaiser les réponses par un effet de « désirabilité sociale », un biais classique des enquêtes par sondage, certaines personnes tendant à donner des réponses conformes à celles qu'elles pensent souhaitées par le ministère. Par ailleurs, mentionner d'emblée et exclusivement un sujet aussi sensible que l'antisémitisme est maladroit, d'autant plus que cette

enquête couvre en fait un champ plus large, avec quelques questions sur l'homophobie, le sexism et l'islamophobie.

Une autre erreur a été de construire un échantillon sur la base du volontariat avec, de la part de la DGRI, la conviction qu'une participation la plus large des personnels serait un gage de représentativité de l'enquête. Depuis 1936 et le débat *Literary Digest* vs. George Gallup, on sait que la représentativité ne se mesure pas au seul nombre des réponses. Ce qui compte c'est d'avoir un tirage aléatoire de la population sondée, donnant à tous ses membres la même chance d'être interrogés. Cela aurait été tout à fait possible pour les deux populations concernées.

Déjà plusieurs organisations appellent à boycotter cette enquête, d'autres au contraire vont inciter leurs membres et leurs réseaux à participer, les deux phénomènes contribuant à biaiser la mesure. Il y a fort à parier que l'objectif de représentativité s'éloigne d'autant, et que les réponses obtenues ressembleront à celle qu'on obtient dans les consultations auprès des lecteurs d'un journal ou des spectateurs d'une émission de télévision.

Une troisième erreur, majeure, est de ne même pas s'assurer que les personnes qui répondent sont effectivement dans le champ de l'enquête. Autre problème, plusieurs organisations ont effectivement pointé à juste titre que l'enquête est au moins indirectement nominative. Le code postal de la commune de résidence, l'âge, le genre, le statut professionnel et le type d'établissement font partie des renseignements demandés, donnant la possibilité de recouper ces données et d'identifier les répondants. Comment garantir que ce ne sera pas le cas ? Pour les enquêtes de la statistique publique, les services en charge des terrains s'assurent que les fichiers d'enquête distribués aux équipes d'analyse ne puissent jamais permettre de retrouver les répondants. Là rien ne permet de l'assurer.

Une deuxième série de critiques tient au questionnaire lui-même. Il faut toujours questionner les questions de sondage, elles n'ont rien de neutre, particulièrement dans le domaine des préjugés. Dans le [baromètre Racisme de la CNCDH](#) par exemple on observe que les niveaux de tolérance, notamment envers les Juifs, varient fortement selon qu'il s'agit de savoir s'ils forment « un groupe à part » ou non, s'ils sont « des Français comme les autres », si la religion juive évoque quelque chose de positif ou de négatif, questions également posées pour d'autres

minorités ou confessions. Mais l'avantage du questionnaire CNCDH est qu'il est élaboré et discuté avec les associations et syndicats représentés à la commission, avec des collègues, avec les autres partenaires de l'enquête, et qu'il essaye dans la mesure du possible d'intégrer les remarques et les demandes suggérées.

Le sondage commandé par le MESR comporte nombre de formulations qui sont plutôt des exemples de ce qu'il ne faut pas faire : mélange de registres, imposition de problématiques (poser des questions que les sondés ne se posent pas ou ne comprennent pas), non prise en compte des sans réponses, questions pouvant être comprises de diverses manières, autant de biais possibles mis en lumière il y a longtemps par Pierre Bourdieu. Ainsi, la possibilité de dire « je ne sais pas » ou « je ne veux pas répondre » est rarement offerte, il faut le plus souvent répondre pour passer à la question suivante même si on n'a pas d'opinion ou si on n'est pas satisfait des modalités de réponse proposées.

D'ordinaire, dans un sondage, on interroge sur des opinions, des croyances, et on mesure le degré d'adhésion, de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » avec la phrase proposée. Ici plusieurs questions font réagir la personne interrogée à une série de propositions concernant les Juifs de France à propos desquelles on lui demande si elle pense qu'elle est « tout à fait vraie, plutôt vraie, plutôt fausse ou tout à fait fausse ». Là on est passé du registre de l'opinion (d'accord pas d'accord) au registre de la vérité (vrai/faux). Pour certains des stéréotypes proposés, comme : « les Juifs sont un peu trop présents dans les médias », « globalement les Juifs sont plus riches que la moyenne des Français », « les Juifs ont trop de pouvoir », suggérer qu'ils peuvent être « vrais » est dangereux.

Pourquoi regrouper le fait d'avoir été témoin direct d'actes antisémites dans son établissement et le fait d'en avoir simplement « eu connaissance » ? L'expérience et le ouï-dire ce n'est pas la même chose et cela risque de gonfler artificiellement les chiffres. Il aurait été intéressant en outre de poser la même question pour les actes sexistes, racistes, homophobes dans l'établissement, pour mieux évaluer l'importance des actes antisémites.

Une autre série de questions demande si les phénomènes suivants sont « répandus, rares ou inexistants » dans votre établissement. Mais les items ne sont pas symétriques, il y a le « racisme des étudiants », « l'antisémitisme des étudiants », pourquoi seulement « des étudiants » alors que ce n'est pas précisé pour les autres

items – sexism, homophobie, prosélytisme religieux, sentiment antimusulman ? Et pourquoi interroger sur « l’antisémitisme », mais pas sur « le sentiment antimusulman », comme si les préjugés envers ces derniers étaient d’une autre nature ?

Plus loin, sont mis dans la même batterie, et donc sur le même plan, la prégnance de la « détestation d’Israël » (et non sa critique par exemple), la « haine des sionistes » (alors qu’on sait qu’une majorité de sondés ne sait pas ce que le terme veut dire ou n’a pas d’idée sur le sujet), « l’affichage de son soutien à la cause palestinienne » (comme si c’était un problème en soi) et « l’affichage de son soutien au Hamas » qui risque de contaminer la réponse à la question précédente (effet de halo).

Et que dire de cette question sur l’image d’Israël, demandant de choisir entre ces deux réponses (il n’y a pas d’alternative puisque l’option « je ne sais pas/je refuse de répondre » n’est pas proposée), « Israël est un pays puissant qui mène une politique agressive vis-à-vis de ses voisins » et « Israël est un petit pays qui se défend contre des pays voisins dont certains souhaitent le détruire ». C’est oublier qu’Israël pour l’essentiel est engagé dans des conflits de type asymétriques, qu’Israël est en paix avec l’Égypte et la Jordanie, que c’est le Hezbollah mais pas le Liban qui menace l’existence d’Israël.

La question est particulièrement mal construite, au demeurant mêlant plusieurs dimensions – la taille, la puissance et la politique extérieure d’Israël. Et beaucoup de répondants n’ont pas forcément une pleine connaissance des relations internationales dans cette région.

On peut regretter enfin que les questions soient si fortement colorées par la thèse de la « nouvelle judéophobie » de Pierre-André Taguieff. Pour lui, elle est structurée par la démonisation d’Israël et du sionisme, elle aurait remplacé le vieil antisémitisme d’extrême droite, et toucherait aujourd’hui en priorité l’extrême gauche mélenchoniste et les Musulmans. Alors même que nos travaux montrent qu’antisionisme et antisémitisme sont deux dimensions distinctes qui ne se recoupent que partiellement, que le vieil antisémitisme reste prédominant, et que les préjugés antisémites restent plus fréquents à l’extrême droite qu’à l’extrême gauche (dans le Baromètre CNCDH 2024 55 % des proches du RN ont des notes moyennes à élevées sur notre échelle d’antisémitisme contre 40 % chez les proches

de LFI, soit le niveau moyen de l'échantillon). Ce prisme dominant conduit à exclure du questionnaire d'autres dimensions de l'antisémitisme pourtant non négligeables comme l'antijudaïsme de tradition chrétienne.

Ces maladresses sont d'autant plus regrettables que ces chiffres seront scrutés de près, montés en épingle par les médias, alors que le débat public s'est fortement droitisé et met régulièrement l'université voire la science en accusation.

Au-delà des questions et des résultats eux-mêmes il y a désormais « une politique des sondages » où seulement certains chiffres seront mis en avant et pas d'autres. Quoi qu'elle trouve, cette enquête risque d'être mobilisée pour critiquer l'université, alors même que celle-ci est vraisemblablement moins touchée par les préjugés que d'autres espaces sociaux (sport, entreprises).

**Les réactions** de plusieurs acteurs et associations de la communauté académique ont été rapides et vigoureuses dès le samedi 22 novembre car cette enquête apparaît dans un contexte particulier, quand les sciences humaines et sociales font l'objet d'attaques répétées, et dans la droite ligne de l'enquête contre l'islamogauchisme diligentée par Frédérique Vidal en février 2021 qui n'a finalement jamais eu lieu. Ce sondage ne contribuera ni à faire progresser la connaissance de l'antisémitisme, ni à apaiser le climat.

### **Nonna Mayer**

POLITISTE, DIRECTRICE DE RECHERCHE EMERITE AU CNRS,  
CENTRE D'ETUDES EUROPEENNES DE SCIENCES PO, MEMBRE DE  
LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE  
L'HOMME (CNCDH)

### **Vincent Tiberj**

SOCIOLOGUE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, CHERCHEUR AU CENTRE ÉMILE  
DURKHEIM ET PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE POLITIQUE A SCIENCES PO  
BORDEAUX